

**Musée de la nature et
des sciences inc.**

**États financiers
au 31 mars 2020**

**Musée de la nature et
des sciences inc.**

**États financiers
au 31 mars 2020**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
États financiers	
Résultats	6
Évolution des soldes de fonds	7
Flux de trésorerie	8
Situation financière	9 - 10
Notes complémentaires	11 - 20
Annexes	21 - 23

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
Musée de la nature et des sciences inc.

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 500
455, rue King Ouest
Sherbrooke (Québec) J1H 6G4

T 819 822-4000
Sans frais : 1 800 567-6958

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Musée de la nature et des sciences inc. (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes.

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2020 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire des produits de dons dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces apports s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de dons, de l'excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 mars 2020 et 2019, de l'actif à court terme aux 31 mars 2020 et 2019 et des soldes de fonds aux 1er avril 2019 et 2018 et aux 31 mars 2020 et 2019. Nous avons exprimé par conséquent une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2019, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Sherbrooke
Le 16 juin 2020

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A118967

Musée de la nature et des sciences inc.
Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

	2020		2019	
	Fonds d'admi- nistration	Fonds de création	Fonds d'immo- bilisations	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits				
Apports				
Subventions (note 4)	1 164 673		1 164 673	1 053 068
Dons	21 036		21 036	46 242
Projets privés	307 007		307 007	562 247
Location et gestion d'expositions	303 714		303 714	315 864
Fonctionnement	389 409		389 409	375 378
Location d'espaces	224 466		224 466	220 627
Commandites	18 500		18 500	17 715
Produits d'intérêts	3 750	1 176	4 155	9 081
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles		349 849		367 943
	2 432 555	1 176	354 004	2 787 735
Charges				
Rémunération et charges sociales	1 220 356		1 220 356	1 375 797
Dépenses de projets - autres	403 242		403 242	443 887
Amortissement des immobilisations corporelles		366 279	366 279	384 944
Intérêts sur la dette à long terme		2 512	2 512	5 517
Service de paie et frais bancaires	11 279	213	11 492	10 795
Autres	751 737		751 737	724 838
	2 386 614	-	369 004	2 945 778
	45 941	1 176	(15 000)	32 117
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges				24 398

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Musée de la nature et des sciences inc.
Évolution des soldes de fonds

pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

	2020		2019	
	Fonds d'admini- stration	Fonds de création	Fonds d'immo- bilisations	Total
	\$	\$	\$	Total
Solde au début	46 064	71 377	649 413	766 854
Modifications comptables (note 2)				7
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	46 064	71 377	649 413	766 854
Virements interfonds (note 16)	45 941	1 176	(15 000)	32 117
Apport d'un terrain	(27 000)	7 000	20 000	282 200
Solde à la fin	65 005	79 553	654 413	798 971
				766 854

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Musée de la nature et des sciences inc.**Flux de trésorerie**

pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges	32 117	24 398
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	366 279	384 944
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>(349 849)</u>	<u>(367 943)</u>
	48 547	41 399
Variation nette d'éléments du fonds de roulement et des apports reportés afférents au fonctionnement et produits reportés (note 5)	<u>(135 003)</u>	<u>(249 529)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>(86 456)</u>	<u>(208 130)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Encaissement de la subvention à recevoir à long terme	56 997	54 804
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(2 128)</u>	<u>(18 033)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>54 869</u>	<u>36 771</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement de l'emprunt à long terme et flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>(56 997)</u>	<u>(54 804)</u>
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(88 584)	(226 163)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>481 117</u>	<u>707 280</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u>392 533</u>	<u>481 117</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Musée de la nature et des sciences inc.
Situation financière

au 31 mars 2020

	2020		2019	
	Fonds d'admi- nistration	Fonds de création	Fonds d'immo- bilisations	Total
	\$	\$	\$	\$
ACTIF				
Court terme				
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 6)	130 204	72 553	189 776	392 533
Comptes clients et autres créances (note 7)	152 135		59 279	211 414
Sommes à recevoir du fonds d'administration, sans intérêt	11 257	7 000	25 699	44 956
Frais payés d'avance	52 807			52 807
Stocks				19 819
	346 403	79 553	274 754	668 011
				1 002 473
Long terme				
Subvention à recevoir (note 8)				59 279
Immobilisations corporelles (note 9)			5 431 256	5 431 256
Pièces de collections (note 10)	7			7
	346 410	79 553	5 706 010	6 099 274
				6 857 166

Musée de la nature et des sciences inc.
Situation financière
 au 31 mars 2020

	Fonds d'admini- stration	Fonds de création	Fonds d'immo- bilisations	2020	2019
	\$	\$	\$	Total	Total
				\$	\$
PASSIF					
Court terme					
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 12)	96 811			96 811	253 401
Sommes à payer au fonds de création, sans intérêt	7 000				
Sommes à payer au fonds d'immobilisations, sans intérêt	25 699				
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an			59 279	59 279	56 997
	129 510	-	59 279	156 090	310 398
Long terme					
Apports reportés afférents au fonctionnement et produits reportés (note 13)	151 895			151 895	378 468
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 14)			4 992 318	4 992 318	5 342 167
Dette à long terme (note 15)				5 051 597	6 090 312
	281 405	-	5 051 597	5 300 303	6 090 312
SOLDES DE FONDS					
Grevé d'affectations d'origine interne			654 413	654 413	649 413
Investi en immobilisations corporelles		79 553		79 553	71 377
Fonds de création	65 005			65 005	46 064
Non grevé d'affectations	65 005	79 553	654 413	798 971	766 854
	346 410	79 553	5 706 010	6 099 274	6 857 166

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

Musée de la nature et des sciences inc.
Notes complémentaires
au 31 mars 2020

1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

Le Musée de la nature et des sciences inc., constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour objectifs d'inspirer, émerveiller et rendre accessible à chacun la découverte de la nature, des sciences et la richesse de ses collections issues du patrimoine naturel. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - MODIFICATIONS COMPTABLES

Immobilisations corporelles détenues par les organismes sans but lucratif

Le 1er avril 2019, l'organisme a appliqué le chapitre 4433, « Immobilisations corporelles détenues par les organismes sans but lucratif », de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité. Ce chapitre remplace le chapitre 4431 portant le même nom. Conformément à ce nouveau chapitre, les organismes sans but lucratif sont maintenant tenus de se conformer aux indications énoncées dans les chapitres 3061, « Immobilisations corporelles », et 3110, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », ainsi qu'aux exigences d'informations à fournir du chapitre 3063, « Dépréciation d'actifs à long terme », de la Partie II du Manuel de CPA Canada – Comptabilité, sauf pour ce qui est des indications figurant dans le chapitre 4433.

L'application du chapitre 3061 par les organismes sans but lucratif nécessite maintenant la prise en compte par ceux-ci des indications sur la décomposition du coût d'une immobilisation corporelle constituée d'importantes composantes distinctes. Le chapitre 4433 présente, quant à lui, de nouvelles normes de dépréciation des immobilisations corporelles.

Conformément aux dispositions transitoires, ce nouveau chapitre, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019, a été appliqué prospectivement.

L'adoption de ce nouveau chapitre n'a eu aucune incidence sur les états financiers de l'organisme.

Collections détenues par les organismes sans but lucratif

Le 1er avril 2019, l'organisme a appliqué le chapitre 4441, « Collections détenues par les organismes sans but lucratif », de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité. Ce chapitre remplace le chapitre 4440 portant le même nom. Conformément à ce nouveau chapitre, les organismes sans but lucratif sont maintenant tenus de comptabiliser la totalité de leurs collections dans l'état de la situation financière soit au coût, soit à une valeur symbolique. Les recommandations du chapitre 4440 prévoyaient, quant à elles, qu'un organisme n'était pas dans l'obligation de comptabiliser ses collections dans l'état de la situation financière, mais il ne lui interdisait pas de le faire. L'organisme a choisi de comptabiliser sa collection à une valeur symbolique, alors que celle-ci avait été comptabilisée en charges au moment de son acquisition, conformément aux méthodes comptables antérieures de l'organisme.

Contrairement au chapitre 4440, ce nouveau chapitre fournit des directives sur la réduction de valeur d'une collection ou d'une pièce d'une collection comptabilisée au coût lorsqu'il y a une dépréciation partielle ou totale, précisant que la valeur comptable nette doit être ramenée à la juste valeur ou au coût de remplacement lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable nette de la collection ou de la pièce de la collection risque d'être supérieure à sa juste valeur.

Musée de la nature et des sciences inc.**Notes complémentaires**au 31 mars 2020

2 - MODIFICATIONS COMPTABLES (suite)**Collections détenues par les organismes sans but lucratif**

Finalement, le nouveau chapitre prévoit de nouvelles informations à fournir relativement à la sortie de pièces des collections, à l'utilisation du produit de cette sortie et à la réduction de valeur des collections ou des pièces des collections.

L'application de ce nouveau chapitre a eu pour effet, au fonds d'administration, d'augmenter les pièces de collections de 7 \$ et d'augmenter le solde de fonds du même montant au 31 mars 2019, et d'augmenter le solde de fonds de 7 \$ au 1er avril 2018.

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**Base de présentation**

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Comptabilité par fonds*Fonds d'administration*

Le fonds d'administration reflète les opérations de fonctionnement régulier de l'organisme ainsi que celles des projets subventionnés, compte tenu que l'organisme, par son parrainage, doit en assumer les déficits ou en rembourser les surplus.

Fonds de création

Le fonds de création présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents au développement d'activités novatrices en lien avec la mission de l'organisme.

Fonds d'immobilisations

Le fonds d'immobilisations présente les immobilisations acquises par l'organisme, les produits et charges afférents aux immobilisations ainsi que les sources de fonds destinées exclusivement à la réalisation de travaux sur la propriété, l'achat d'équipements et le renouvellement des expositions permanentes.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et les annexes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Musée de la nature et des sciences inc.
Notes complémentaires
au 31 mars 2020

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des coûts de transaction afférents.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

De plus, l'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Produits de projets privés

Les produits de projets privés sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement des travaux. Selon cette méthode, les produits et les profits sont constatés proportionnellement au degré d'avancement des travaux lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que le prix de vente est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Le degré d'avancement est déterminé en utilisant la méthode des coûts engagés qui consiste à comparer les coûts engagés à la date des états financiers à ceux de la dernière estimation du coût total des travaux à exécuter. Les projets en cours sont évalués en tenant compte des coûts de la main-d'œuvre, des matières premières et des frais généraux, incluant les profits estimés. L'organisme révisé régulièrement les coûts des projets et, lorsque les coûts totaux estimés excèdent les produits prévus, une perte sur les contrats est constatée et imputée aux dépenses de projets. Les montants facturés ou reçus, selon les conditions des contrats signés avec les clients, qui ne satisfont pas aux critères de constatation des produits sont inscrits à titre de produits reportés.

Musée de la nature et des sciences inc.**Notes complémentaires**

au 31 mars 2020

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)*Produits de fonctionnement*

Les produits de fonctionnement, comprenant principalement les droits d'entrée et les services d'animation, les ventes de la boutique et d'alimentation ainsi que la location d'équipements, sont constatés lorsque les biens sont vendus ou que les services sont rendus et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Produits de location et de gestion d'expositions

Les produits de location d'expositions et d'espaces ainsi que les produits de gestion d'expositions sont constatés selon la méthode linéaire sur la durée des contrats, lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré.

Produits d'intérêts

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

Les produits d'intérêts non grevés d'affectations d'origine externe sont constatés à l'état des résultats au poste Produits d'intérêts du fonds d'administration.

Imputation et ventilation des charges

L'organisme ventile ses charges selon les coûts qui sont directement rattachés et propres à chacun des projets.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie l'encaisse, le compte épargne et les placements dont le terme au moment de l'acquisition est égal ou inférieur à trois mois.

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Pièces de collections

Les pièces de collections acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme de pièces de collections, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des pièces de collections, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissement

Les pièces de collections ne sont pas amorties.

Musée de la nature et des sciences inc.
Notes complémentaires
 au 31 mars 2020

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Réduction de valeur

Lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable nette d'une pièce de collection risque d'être supérieure à sa juste valeur, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de la pièce de collection à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes qui suivent :

	<u>Périodes</u>
Pavage	15 ans
Bâtiment	40 ans
Exposition permanente, spectacle permanent, équipements de bureau	5 et 10 ans

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

4 - SUBVENTIONS - FONDS D'ADMINISTRATION

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Gouvernement du Canada	210 965	115 345
Gouvernement du Québec	528 058	546 848
Ville de Sherbrooke	253 722	211 078
Destination Sherbrooke	171 928	179 797
	<u>1 164 673</u>	<u>1 053 068</u>

Musée de la nature et des sciences inc.
Notes complémentaires
 au 31 mars 2020

5 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette d'éléments du fonds de roulement et des apports reportés afférents au fonctionnement et produits reportés se détaille comme suit :

	2020	2019
	\$	\$
Comptes clients et autres créances	243 358	(213 522)
Frais payés d'avance	8 562	(11 374)
Stocks	(3 760)	(1 187)
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	(156 590)	(1 334)
Apports reportés afférents au fonctionnement et produits reportés	(226 573)	(22 112)
	<u>(135 003)</u>	<u>(249 529)</u>

6 - TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	2020			2019
	Fonds d'admini- stration	Fonds de création	Fonds d'immo- bilisations	Total
	\$	\$	\$	\$
Encaisse	73 161		5 188	78 349
Comptes épargne, 1,2 % (1,2 % à 2,55 % au 31 mars 2019)	57 043	72 553	184 588	314 184
	<u>130 204</u>	<u>72 553</u>	<u>189 776</u>	<u>481 117</u>

7 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	2020			2019
	Fonds d'admini- stration	Fonds de création	Fonds d'immo- bilisations	Total
	\$	\$	\$	\$
Comptes clients (*)	107 698			288 314
Autres sommes à recevoir	9 088			2 143
Intérêts courus à recevoir				1 536
Subvention à recevoir	35 349			103 500
Tranche de la subvention à recevoir échéant à moins de un an			59 279	56 997
	<u>152 135</u>	<u>-</u>	<u>59 279</u>	<u>452 490</u>

(*) Au 31 mars 2020, deux clients représentent respectivement 47 % et 26 % du total des comptes clients (un client représentait 33 % au 31 mars 2019).

Musée de la nature et des sciences inc.
Notes complémentaires
 au 31 mars 2020

8 - SUBVENTION À RECEVOIR

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Fonds d'immobilisations		
Gouvernement du Québec		
Ministère de la Culture et des Communications, 3,93 %, encaissable par versements semestriels de 30 523 \$, capital et intérêts, échéant en novembre 2020	59 279	116 276
Tranche échéant à moins de un an	<u>59 279</u>	<u>56 997</u>
	<u>-</u>	<u>59 279</u>

9 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	Coût	Valeur comptable nette
	\$	\$
Terrains	474 937	474 937
Pavage	39 100	36 493
Bâtiment	8 193 811	4 549 569
Exposition permanente	871 431	281 036
Spectacle permanent	702 627	35 131
Équipements de bureau	885 998	54 090
	<u>11 167 904</u>	<u>5 431 256</u>
	<u>5 736 648</u>	<u>5 795 407</u>

10 - PIÈCES DE COLLECTIONS

Les collections de vertébrés, d'invertébrés, de roches, minéraux et fossiles, de photos, de plantes, d'archéologie et d'instruments et produits industriels du Musée de la nature et des sciences inc. comprennent des documents et artefacts uniques qui illustrent des aspects variés de la nature et des sciences. Chacun de ces apports peut servir les fins d'un chercheur, d'un média, d'une organisation ou d'un individu. Au 31 mars 2020, les pièces de collections comptabilisées pour une valeur symbolique se détaillent comme suit :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	Nombre de pièces	Nombre de pièces
Vertébrés	5 224	5 224
Invertébrés	30 444	30 444
Roches, minéraux, fossiles	5 281	5 281
Photos	1 000 000	1 000 000
Plantes	4 787	4 787
Archéologie	4 300	4 300
Instruments et produits industriels	598	598

11 - OUVERTURE DE CRÉDIT BANCAIRE

L'organisme bénéficie d'une ouverture de crédit bancaire autorisée, d'un montant maximum de 250 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel plus 1 % (3,45 %; 4,95 % au 31 mars 2019) et est renégociable en septembre 2020. Les comptes clients, ayant une valeur comptable de 107 698 \$, sont affectés à la garantie du crédit bancaire.

12 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2020			2019	
	Fonds d'admini- stration	Fonds de création	Fonds d'immo- bilisations	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Comptes fournisseurs	7 500			7 500	61 158
Rémunération et charges sociales					56 782
Vacances à payer	77 899			77 899	105 798
Taxes à la consommation à payer	11 412			11 412	28 127
Intérêts courus à payer					1 536
	96 811	-	-	96 811	253 401

13 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AU FONCTIONNEMENT ET PRODUITS REPORTÉS

	2020	2019
	\$	\$
Fonds d'administration		
Solde au début de l'exercice	378 468	400 580
Montant constaté aux résultats	(1 799 430)	(1 995 137)
Montant encaissé durant l'exercice	1 572 857	1 973 025
Solde à la fin de l'exercice	151 895	378 468

La composition du solde des apports reportés et produits reportés se détaille comme suit :

	2020	2019
	\$	\$
Secteur muséal		
Ville de Sherbrooke	80 890	79 196
Autres		2 000
	80 890	81 196
Secteur production et tournées		
Département de production	13 497	204 560
Département des tournées	57 508	92 712
	71 005	297 272
	151 895	378 468

Musée de la nature et des sciences inc.
Notes complémentaires
 au 31 mars 2020

13 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AU FONCTIONNEMENT ET PRODUITS REPORTÉS
 (suite)

Les apports reportés représentent des ressources non utilisées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges de fonctionnement du prochain exercice.

14 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2020	2019
	\$	\$
Fonds d'immobilisations		
Coût		
Solde au début de l'exercice	10 619 626	10 580 526
Apport du pavage		39 100
Solde à la fin de l'exercice	<u>10 619 626</u>	<u>10 619 626</u>
Amortissement cumulé		
Solde au début de l'exercice	5 277 459	4 909 516
Amortissement de l'exercice	<u>349 849</u>	<u>367 943</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>5 627 308</u>	<u>5 277 459</u>
	<u>4 992 318</u>	<u>5 342 167</u>

15 - DETTE À LONG TERME

	2020	2019
	\$	\$
Fonds d'immobilisations		
Emprunt, garanti par une subvention à recevoir et les immobilisations corporelles, 3,93 %, remboursable par versements semestriels de 30 523 \$, capital et intérêts, échéant en novembre 2020	59 279	116 276
Tranche échéant à moins de un an	<u>59 279</u>	<u>56 997</u>
	<u>-</u>	<u>59 279</u>

16 - VIREMENTS INTERFONDS

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration de l'organisme a affecté des ressources totalisant 20 000 \$ du fonds d'administration au fonds d'immobilisations afin de financer les sorties de fonds pour les acquisitions d'immobilisations corporelles. De plus, un montant de 7 000 \$ du fonds d'administration a été affecté au fonds de création afin de soutenir le développement futur de l'organisme. L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

17 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Musée de la nature et des sciences inc.
Notes complémentaires
au 31 mars 2020

17 - RISQUES FINANCIERS (suite)

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

La subvention à recevoir et l'emprunt à long terme portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Les comptes épargne portent intérêt à taux variable et exposent donc l'organisme à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

18 - ENGAGEMENT

La société s'est engagée, d'après un contrat d'entretien, à verser une somme de 106 572 \$. Ce contrat vient à échéance le 30 juin 2023.

Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 34 479 \$ en 2021, à 35 514 \$ en 2022 et à 36 579 \$ en 2023.

Musée de la nature et des sciences inc.**Annexes**

pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

PRODUITS ET CHARGES - FONDS D'ADMINISTRATION - SECTEUR MUSÉAL

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Produits		
Subventions		
Gouvernement du Canada	61 495	35 023
Gouvernement du Québec	453 058	428 039
Ville de Sherbrooke	253 722	211 078
Destination Sherbrooke	13 000	23 572
	<u>781 275</u>	<u>697 712</u>
Fonctionnement et intérêts		
Droits d'entrée et services d'animation	213 390	199 862
Ventes - boutique	56 872	57 985
Intérêts	3 750	1 865
Autres	27 861	28 161
	<u>301 873</u>	<u>287 873</u>
Location d'espace		
Bureau	195 359	195 958
Salles	29 107	24 669
	<u>224 466</u>	<u>220 627</u>
Commandites et dons	36 536	63 957
	<u>1 344 150</u>	<u>1 270 169</u>
Charges		
Rémunération et charges sociales	727 964	698 067
Électricité et chauffage	96 612	115 340
Entretien et réparations	94 321	75 690
Taxes et permis	82 440	78 408
Publicité et promotion	79 153	79 378
Honoraires professionnels	50 742	38 171
Location d'expositions	43 854	68 197
Services informatiques	39 315	28 644
Entretien, réparations et bonifications des expositions	26 624	4 019
Assurances	23 969	15 809
Boutique	20 028	27 038
Déplacements, représentation et reconnaissance	12 834	11 590
Frais de bureau	11 746	9 409
Activités et accessoires d'animation	10 307	13 128
Service de paie et frais bancaires	9 545	9 830
Abonnements et cotisations	7 466	5 680
Projets spéciaux	6 900	10 201
Télécommunications	6 058	7 659
Frais de location de salles	5 511	7 806
Formation, colloques et congrès	3 324	2 969
	<u>1 358 713</u>	<u>1 307 033</u>
Insuffisance des produits par rapport aux charges	<u>(14 563)</u>	<u>(36 864)</u>

Musée de la nature et des sciences inc.**Annexes**

pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

**PRODUITS ET CHARGES - FONDS D'ADMINISTRATION - SECTEUR
PRODUCTION ET TOURNÉES**

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Département de production		
Produits		
Subventions du gouvernement du Canada	122 700	32 300
Subventions du gouvernement du Québec	75 000	118 809
Projets privés	307 007	562 247
Commandites	3 000	
	<u>507 707</u>	<u>713 356</u>
Charges		
Fonctionnement		
Rémunération et charges sociales	21 735	32 100
Dépenses de fonctionnement	7 168	5 919
Projets		
Rémunération et charges sociales	249 774	392 442
Dépenses de projets - autres	196 749	259 031
	<u>475 426</u>	<u>689 492</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	<u>32 281</u>	<u>23 864</u>
Département des tournées		
Produits		
Subventions du gouvernement du Canada	26 770	48 022
Location et gestion d'expositions - autres	303 714	315 864
	<u>330 484</u>	<u>363 886</u>
Charges		
Fonctionnement		
Rémunération et charges sociales	10 960	19 997
Dépenses de fonctionnement	11 281	14 662
Projets		
Rémunération et charges sociales	74 010	93 944
Dépenses de projets - autres	206 493	184 856
	<u>302 744</u>	<u>313 459</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	<u>27 740</u>	<u>50 427</u>
Total de l'excédent des produits par rapport aux charges	<u>60 021</u>	<u>74 291</u>

Musée de la nature et des sciences inc.
Annexes

pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

**PRODUITS ET CHARGES - FONDS D'ADMINISTRATION - MAISON DE
L'EAU**

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Produits		
Subventions - Destination Sherbrooke	158 928	156 225
Droits d'entrée et location d'équipements	76 218	73 222
Restauration	8 690	9 144
Boutique	6 378	7 004
	<u>250 214</u>	<u>245 595</u>
Charges		
Rémunération et charges sociales	135 913	139 247
Ristourne aux partenaires	43 056	43 226
Honoraires professionnels	19 039	13 875
Publicité et promotion	13 246	19 554
Entretien et réparations	8 518	3 020
Services informatiques	6 389	5 566
Restauration	5 672	5 098
Entretien, réparations et bonifications des expositions	5 161	4 991
Frais de bureau	3 585	914
Boutique	3 573	4 327
Services de paie et frais bancaires	1 734	965
Télécommunications	1 102	1 479
Assurances	975	686
Activités et accessoires d'animation	578	538
Déplacements, représentation et reconnaissance	418	1 087
Abonnements et cotisations	373	123
Formation, colloques et reconnaissance	203	637
Taxes et permis	196	
	<u>249 731</u>	<u>245 333</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	<u>483</u>	<u>262</u>